

# MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

**Monsieur Louis NEGRE**  
**Président de la SPL**  
**Côte d'Azur Aménagement**

**06364 Nice Cedex 4**

Nice, le - 5 AOUT 2019

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 8 juillet 2019 vous nous avez fait part de votre souhait de poursuivre le dossier de réalisation de la ZAC Vilette à Cagnes-sur-Mer, dont la concession d'aménagement a été confiée à la SPL Côte d'Azur aménagement que vous présidez.

J'ai le plaisir de vous confirmer par la présente que la Métropole envisage d'intégrer l'ensemble des voiries et réseaux divers relevant de sa compétence au sein de son patrimoine, conformément au plan de voirie et réseaux joint.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.



**Pour le Président et par délégation**  
**Le conseiller métropolitain délégué**  
**à l'aménagement,**



**Christian TORDO**

**PJ : Plan**

R-1038844

DGA aménagement, logement et mobilité – Direction aménagement et urbanisme  
Métropole Nice Côte d'Azur - 06364 Nice cedex 4

Téléphone : 04 89 98 21 85 laurence.jacquier@nicedotazur.org